



## Délai d'intervention d'urgence en cas d'incendie

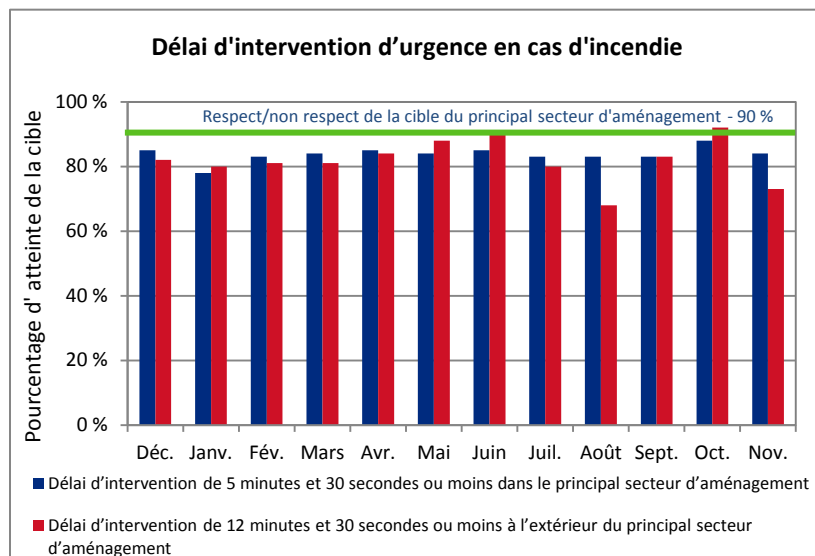
**Mesure :** Pourcentage d'incidents où la première équipe de pompiers arrive en respectant la norme (cible) lors d'une intervention faisant suite à un appel d'urgence

**Cible :** L'équipe de pompiers arrive sur place pour tous les appels d'urgence :

- En 5 minutes et 30 secondes ou moins, 90 % du temps au sein du principal secteur d'aménagement (urbain)
- En 12 minutes et 30 secondes ou moins, 90 % du temps à l'extérieur du principal secteur d'aménagement (banlieue/rural)

**Résultats :** **84 %** des délais d'intervention respectés dans le principal secteur d'aménagement

**73 %** des délais d'intervention respectés à l'extérieur du principal secteur d'aménagement



Mesurée mensuellement – Prochaine mise à jour en Déc. 2018



Mesures

### Explication relative au rendement

Chaque seconde compte lors d'un appel pour intervention d'urgence, peu importe le type d'incident. Le délai d'intervention est un facteur important dans la détermination des résultats de la situation d'urgence. Le délai d'intervention est calculé en additionnant le « temps de préparation » (le temps qu'il faut pour que tous les membres de l'équipe enfilent leur équipement de protection individuel et que toutes les ceintures soient bouclées dans l'engin d'incendie) et le « temps de déplacement » (le temps nécessaire pour que l'engin d'incendie se déplace jusqu'au lieu de l'incendie).

Lorsque les objectifs ciblés sont atteints, la « qualité de vie » peut être améliorée parce que le service est mieux en mesure de produire des résultats positifs lors d'appels d'urgence. Chaque municipalité dispose d'une combinaison différente de types de véhicules et de modes de dotation en personnel, reflétant ses risques d'incendie et ses risques liés à la collectivité. La capacité de Saint John à respecter ses cibles d'intervention est largement influencée par sa géographie, y compris la topographie, le mélange urbain/rural, la congestion des routes, l'emplacement des casernes de pompier et les distances à parcourir à partir de ces casernes.

Historiquement, la Ville a mesuré les délais d'intervention au sein des limites de la Ville. La tendance parmi les municipalités canadiennes est de mesurer les délais d'intervention en milieu urbain et rural, en fonction des modèles de déploiement au sein de leur collectivité. Le Service d'incendie a commencé à mesurer les délais d'intervention liés au principal secteur d'aménagement en janvier 2017 et continuera à le faire afin de déterminer un niveau de service réalisable.